

Randonnée itinérante en famille sur les pas du Roi Andrianampoinimerina



Jours: 3
Prix: 635000 MGA
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★★★★★

👤 Randonnée 👤 Voyage avec des enfants
👤 Artisanat et vie locale 👤 Culture
👤 Histoire

La région de l'Imerina se prête parfaitement aux escapades pédestres.

C'est une excellente façon d'en découvrir l'étonnante diversité et la passionnante histoire. Du **sommet d'Ambatomalaza** se profilent à perte de vue les silhouettes des collines sacrées de l'Imerina.

A pied, nous partons à la découverte des **Hautes Terres Centrales**, pour une immersion authentique dans le monde rural, à deux pas de la capitale malagasy.

Trois jours de partage et d'immersion dans l'histoire de l'Imerina...

Cette randonnée itinérante est d'un **niveau Modéré** : 4 à 5 heures de marche par jour. Voyage accessible à toute personne ayant une certaine endurance ainsi qu'une pratique de la randonnée ou d'un sport.

Rythme régulier, peu de difficultés techniques pour une dénivelée positive moyenne de moins de 600 mètres par jour.

Jour 1. Déambulation pédestre parmi les vestiges du Sud de l'Imerina



Antananarivo 📍
🚗 20km - ⌚ 1h
Ampangabe 📍
8km - ⌚ 4h
Ambohitjoky 📍
4km - ⌚ 1h 30m
Ambatomalaza 📍

Antananarivo - Ampangabe

- Transfert en voiture vers Ampangabe sur la RN7. Départ matinal de la capitale afin d'éviter les embouteillages (+/- 06h30).

Ampangabe - Ambohitjoky

- A pied, par une passerelle, nous traversons la **rivière Andromba**. Rapidement, nous prenons un peu d'altitude et nous arrivons sur la crête. Vue sur de petits villages avec leurs fossés défensifs caractéristiques d'une tradition spécifique de la **culture merina des siècles passés**.
Par de petits sentiers, nous longeons la ligne de crête pour nous diriger vers **Ambohitjoky**, la « colline de l'aînée », allusion à la doyenne des 12 épouses du **roi Andrianampoinimerina** qui vivait ici.

Ambohitjoky - Ambatomalaza

- Nous gagnons les villages bâtis en bordure des rizières de la vallée de la **rivière Sisaony**. Nous progressons dans la plaine à la rencontre des villageois, accompagnés des cris de joie des enfants, tout étonnés de voir des randonneurs au beau milieu de la campagne.
Notre bivouac est établi à l'Est de la **ligne rocheuse d'Ambatomalaza**. De gros blocs de granites représentent des terrains de jeu parfaits pour les amateurs d'escalade.

🍴 Déjeuner

Préparé par votre équipe

🍷 Dîner

Préparé par votre équipe

🏠 Hébergement

Bivouac Pleine Nature

Jour 2. De collines en collines pour atteindre Antsahadinta



Ambatomalaza 📍
12km - ⌚ 4h
Antsahadinta 📍

Ambatomalaza - Antsahadinta

- Au petit matin, nous montons rapidement sur la ligne de crête d'Ambatomalaza se déroulant vers le nord. La **vue est splendide** sur la grande plaine menant à la capitale malgache. Nous poursuivons notre périple en direction de la vallée puis de la colline en face, vers l'ouest.
Antsahadinta est en vue. Elle est facilement reconnaissable par sa forêt sacrée qui s'étage sur son flanc sud. Cette colline sacrée est un témoignage vivant de l'histoire des royaumes Merina.
Sitôt traversés les restes de fossés défensifs, nous entrons dans le village. Nous déposons nos affaires à l'ombre de ficus et commençons à visiter les lieux chargés d'Histoire. Nous installons notre bivouac non loin du village.

🍳 Petit déjeuner	Préparé par votre équipe
🍷 Déjeuner	Préparé par votre équipe
🍴 Dîner	Préparé par votre équipe
🏠 Hébergement	Bivouac Pleine Nature

Jour 3. A pied sur le chemin du Roi et la rivière Andromba



Antsahadinta 📍
7km - ⌚ 2h 30m
Vontovorona 📍
🚶 4km - ⌚ 45m
Alakamisy 📍
🚗 25km - ⌚ 1h 30m
Antananarivo 📍

Antsahadinta - Vontovorona

- Nous poursuivons notre randonnée sur les pas du **grand roi Andrianampoinimerina** qui rejoignait Antsahadinta par cette très belle ligne de crête qui domine **les vallées de la Sisoany et de l'Amdromba**. Il subsiste de nombreux tombeaux, de belles pierres levées, des sites anciens et de beaux villages perchés.

Vontovorona - Alakamisy

- Par un sentier dévalant le versant Ouest d'Antsahadinta, nous redescendons dans la plaine rizicole et nous dirigeons vers la **rivière Andromba**.
Une **barge traditionnelle à fond plat** nous y attend et nous commençons à glisser au fil de l'eau à travers la campagne vers la Nationale 1 où nous attend notre véhicule.

Alakamisy - Antananarivo

- En voiture nous regagnons Antananarivo en milieu d'après-midi.

🍳 Petit déjeuner	Préparé par votre équipe
🍷 Déjeuner	Pique-nique préparé par votre équipe

Informations supplémentaires

Détours Madagascar est une société de tourisme de droit Malagasy,
Titulaire de la Licence B Tour Operator, N° 061-13/Minitour
Titulaire de la Licence A Agence de Voyages, N° 062-17/Minitour

Enregistrée au registre du commerce d'Antananarivo : RCS 2013B00700,
NIF : 5 001 418 979 - N° STAT : 79110 11 2013 0 10890
Assurances Responsabilité Civile Professionnelle : ARO Assurances Police N° : 619970, Assuré N° : B 7343

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Madagascar** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Madagascar** (www.detoursmadagascar.com et www.voyagemadagascar.com) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Madagascar**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Madagascar**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Madagascar** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Madagascar** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Madagascar** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Madagascar** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour à Madagascar.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

L'obtention du visa d'entrée sur le territoire malgache

En arrivant sur le territoire :

Le cout du visa est de 35 €uros pour un séjour de moins de 30 jours.

Il s'obtient facilement à votre arrivée sur le territoire malgache.

Cela concerne tous les aéroports à Madagascar accueillant des vols internationaux.

En arrivant dans l'aérogare, à la sortie de l'avion, un couloir pour passagers est dédié à l'octroi des visas touristiques.

Cette procédure est la plus simple. Nous vous la conseillons.

Auprès des ambassades et consulats de vos pays d'origine :

Pour information, téléchargez le document expliquant la procédure et la constitution du dossier pour l'obtention du visa auprès de l'ambassade de Madagascar.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Madagascar vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSITANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer' Multirisque
- Explorer' Annulation
- Explorer' Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Madagascar en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.